

AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE



Votre bulletin d'information municipale

SOMMAIRE

<u>Élections Municipales et agenda</u>	<u>P.1</u>
<u>Actualités</u>	<u>P.2</u>
<u>Jeunesse</u>	<u>P.4</u>
<u>Urbanisme</u>	<u>P.5</u>
<u>Environnement</u>	<u>P.6</u>
<u>Travaux</u>	<u>P.7</u>
<u>Solidarité</u>	<u>P.8</u>
<u>Nature</u>	<u>P.9</u>
<u>Rétrospectives</u>	<u>P.10</u>
<u>Associations</u>	<u>P.14</u>
<u>Loisirs et Culture</u>	<u>P.16</u>
<u>Manifestations</u>	<u>P.17</u>

Mairie

85 avenue des Côtes de Bourg
Accueil: 05.57.68.44.44

www.prignacmarcamps.fr
secretariat@prignacmarcamps.fr
comptabilite@prignacmarcamps.fr
lettredemonvillage@prignacmarcamps.fr

HORAIRES

Lundi/Vendredi

9h00 - 12h00/14h00 - 17h00

Mardi/Jeudi

14h00 - 17h30

Mercredi

9h00 - 12h



Pie grièche (crédit photo Marie Balthazar)

ELECTIONS MUNICIPALES

1er TOUR

DIMANCHE 23 MARS 2025

En cas de 2ème TOUR

DIMANCHE 30 MARS 2025

Ouverture du bureau de vote : 8 H 00

Fermeture du bureau de vote : 18 H 00

Bureau de vote : Salle des fêtes

Présentation d'une pièce d'identité obligatoire

VOTER EST UN DROIT ET UN DEVOIR CIVIQUE

Arrêté préfectoral du 7 février 2025

AGENDA 2025

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un agenda-guide.
Celui-ci vous est offert par votre Municipalité grâce à la collaboration
des annonceurs publicitaires.

Nous les en remercions vivement.

En espérant que cet agenda vous sera utile.



COMMEMORATION DU 19 MARS 1962

 **Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Marcamps à 11 h 00** 

Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et de rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

QUINZAINE DE L'EMPLOI PUBLIC JEUDI 27 MARS Salle des mariages de 10 h à 12 h

Découverte de la fonction publique territoriale, "Travailler dans la fonction publique territoriale"

Cette action se tiendra dans le cadre de la Quinzaine de l'emploi public, initiée par la préfecture de région Nouvelle-Aquitaine, qui vise à développer l'attractivité de la fonction publique, valoriser ses métiers et dynamiser l'emploi public sur le territoire néo-aquitain notamment en Gironde.

La communication officielle est lancée [ici](#) et les inscriptions aux différents événements sont ouvertes.



AVA : Aides Victime Avocat

Le Barreau de Bordeaux a lancé le 3 février dernier le dispositif AVA – Aide Victime Avocat

Ce dispositif vise à apporter une réponse immédiate aux besoins des victimes en leur offrant l'assistance d'un avocat disponible 24h/24 et 7j/7 par téléphone via le numéro ci-dessous.



Les victimes pourront obtenir des conseils et un accompagnement dans des contextes particulièrement sensibles, notamment :

- Dans les affaires civiles : aide pour obtenir des mesures de protection (ordonnance de protection), notamment pour les victimes de violences au sein de la famille ou par une tierce personne.
- Dans les affaires pénales : accompagnement lors des jugements rapides, des confrontations avec l'accusé, indemnisation des préjudices subies ou pendant les enquêtes complexes.
- Pendant les enquêtes : soutien pour déposer plainte, accompagnement lors des auditions, confrontation avec l'accusé placé en garde à vue.

Unique en Gironde et en France, ce dispositif mobilisera 250 avocats spécialement formés (pénal et civil) pour assurer une prise en charge d'urgence des victimes.

Le dispositif AVA va au-delà d'une simple assistance juridique ponctuelle : il propose un accompagnement complet, garantissant la défense et la représentation des victimes si elle le souhaite tout au long de la procédure.



ELECTIONS : PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous déplacer lors des élections, vous avez la possibilité de faire une procuration, pour un ou plusieurs scrutins. Cette démarche consiste à donner l'autorisation à une personne de voter à votre place (le mandataire).

Réalisez votre démarche entièrement en ligne

Pour les élections, vous pouvez désormais déposer une demande de procuration entièrement en ligne, sans vous déplacer.

Au préalable, vous devez avoir créé votre identité numérique (France Identité) et l'avoir fait certifier en mairie.

La dématérialisation complète est réalisable uniquement par cette authentification et permet d'attester de votre identité de manière sécurisée. À noter que cette démarche n'est possible que si vous détenez une carte nationale d'identité électronique (CNIe), au format d'une carte bancaire.

Si vous remplissez ces conditions, il vous suffit ensuite de vous rendre sur maprocuration.gouv.fr et de vous identifier via FranceConnect.

Deux autres possibilités

- Soit, vous commencez la démarche en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr en vous identifiant grâce à FranceConnect. Ensuite, avec votre référence de dossier (mélange de 6 chiffres et lettres) reçu par courriel et votre pièce d'identité, vous devez vous rendre en commissariat ou en brigade de gendarmerie de votre choix, sans prendre rendez-vous, pour valider la démarche. Ensuite, vous recevrez un courriel confirmant la validation de votre procuration. Sans cette dernière étape, votre procuration ne sera pas prise en compte.
- Soit, vous allez directement en commissariat ou en brigade de gendarmerie, de votre choix, sans prendre rendez-vous, muni de votre pièce d'identité, pour remplir le formulaire Cerfa de demande de procuration. Si vous habitez à l'étranger, vous devez vous présenter au consulat ou à l'ambassade.

Celui qui donne la procuration (le mandant) doit renseigner pour lui comme pour son mandataire : l'état civil, la commune de vote et le numéro d'électeur (inscrit sur la carte d'électeur). Si vous souhaitez avoir accès à vos informations électorales, le site Service-Public.fr vous permet de les retrouver.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour des raisons de santé ou de handicap, vous avez la possibilité de contacter le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie par écrit en joignant une attestation sur l'honneur mentionnant votre impossibilité manifeste de vous déplacer. Un policier ou un gendarme se déplacera pour recueillir votre procuration.

En cas de doute sur votre situation électorale ou pour vérifier que vous n'avez pas une procuration en cours de validité, vous pouvez consulter votre situation électorale en ligne.



MISSION LOCALE

La Mission Locale et les Communautés de communes de la Haute Gironde, ont le plaisir de vous inviter à participer à la 15^{ème} édition du Forum Jobs d'été et Apprentissage qui aura lieu le :

Samedi 5 Avril, salle des fêtes Jacques Narbonne à Saint Martin Lacaussade, de 14h- 17h

Cet évènement est l'occasion pour les entreprises de rencontrer des jeunes du territoire à la recherche d'emplois saisonniers ou de contrats d'apprentissage.

Lors de ce forum vous aurez l'occasion de présenter votre entreprise, vos opportunités d'emploi et d'échanger avec de potentiels candidats.

Pour confirmer votre participation merci de compléter le formulaire ci-dessous :

<https://forms.gle/QG3VBj2vRmyNegbH9>

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à joindre Emmanuelle Da Silva Bardeau, chargée relations entreprises, à e.dasilva@mlhautegironde.org ou au 06 29 56 39 41.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025 / 2026 Jusqu'au 28 mars



Voici les démarches à suivre pour les nouvelles inscriptions à l'école primaire (maternelle et élémentaire)

Les parents doivent se rendre à la mairie, aux horaires d'ouverture, munis des pièces suivantes :

- Livret de famille complet parents-enfants (à défaut l'acte de naissance de l'enfant avec filiation traduit en français pour les actes étrangers)
- Pièces d'identité du/des responsables légal(aux)
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (loyer ; gaz ; électricité ; assurance habitation)
- Carnet de santé de l'enfant (vaccinations obligatoires à jour)
- Certificat de radiation si changement d'établissement scolaire

En cas de demande de dérogation, joindre une lettre de motivation (courrier) et les pièces justificatives complémentaires suivant les situations.

Pour les parents séparés ou divorcés, dernier jugement de divorce ou ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant (à défaut, attestation sur l'honneur du deuxième parent accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant).

Ensuite, les parents peuvent prendre rendez-vous à l'école pour l'inscription auprès de la direction de l'école.

ATTENTION : Nous vous rappelons que les inscriptions scolaires concernent UNIQUEMENT les nouvelles inscriptions, c'est à dire les enfants scolarisés pour la 1ère fois à l'école de Prignac et Marcamps (1ère inscription en petite section maternelle ou enfants qui sont nouveaux arrivants sur la commune).

Pour les inscriptions périscolaires (garderie, restaurant scolaire) : La date d'ouverture d'inscription au service du périscolaire vous sera communiquée par mail. Dès lors, vous pourrez vous connecter au site dédié via la plateforme BL ENFANCE portail Famille

Pour les nouveaux arrivants, les codes d'accès à la plateforme seront communiqués avec le mail vous informant de l'ouverture des inscriptions.

Info sur le site de la commune : www.prignacmarcamps.fr : Rubrique "Enfance et Famille"

MISSION LOCALE

La Mission Locale, pour qui ?

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisé, qui se posent des questions sur leur avenir. La Mission Locale de la Haute Gironde accueille et accompagne les jeunes dans le cadre de sa mission de service public.

Pourquoi venir à la Mission Locale ?

Rechercher un emploi, construire son projet professionnel, s'informer et être conseillé sur la formation : la Mission Locale peut aussi proposer un accompagnement renforcé avec le Contrat d'Engagement Jeune. Elle propose des solutions de mobilité, de logement, accompagne sur la santé, informe sur les droits et les aides pour l'accès au sport et à la culture.

Comment nous rencontrer ?

Avec ou sans RDV, un suivi personnalisé avec un conseiller est proposé pour accompagner les jeunes aussi dans leur insertion professionnelle et dans leur vie quotidienne.

Mission Locale Haute Gironde – secteur Grand Cubzaguais Antenne de
Bourg-sur-Gironde 200 rue du Mas
33240 Bourg-sur-Gironde Tél. : 05 57 68 33 37
Permanence au CFA de Pugnac
Antenne de Saint-André-de-Cubzac 365 avenue Boucicaud
33240 St-André-de-Cubzac

Tél. : 05 57 43 50 63 Contact 05 57 42 89 75 / accueil@mlhautegironde.org
Suivez-nous sur Internet - Facebook - Instagram Appli « Ma Mission Locale » > Google Play et App Store

Tu as entre 16 et 25 ans en Haute Gironde ?

Orientation - Formation

Logement - Mobilité

Emploi

Santé

Citoyenneté

Mission Locale de la Haute Gironde NOUVELLE-AQUITAINE

Une seule adresse pour tous tes projets !

8 lieux d'accueil près de chez toi (infos au verso)

Siège - Place Grasilier, 33390 Blaye - 05 57 42 89 75
accueil@mlhautegironde.org - www.mlhautegironde.org





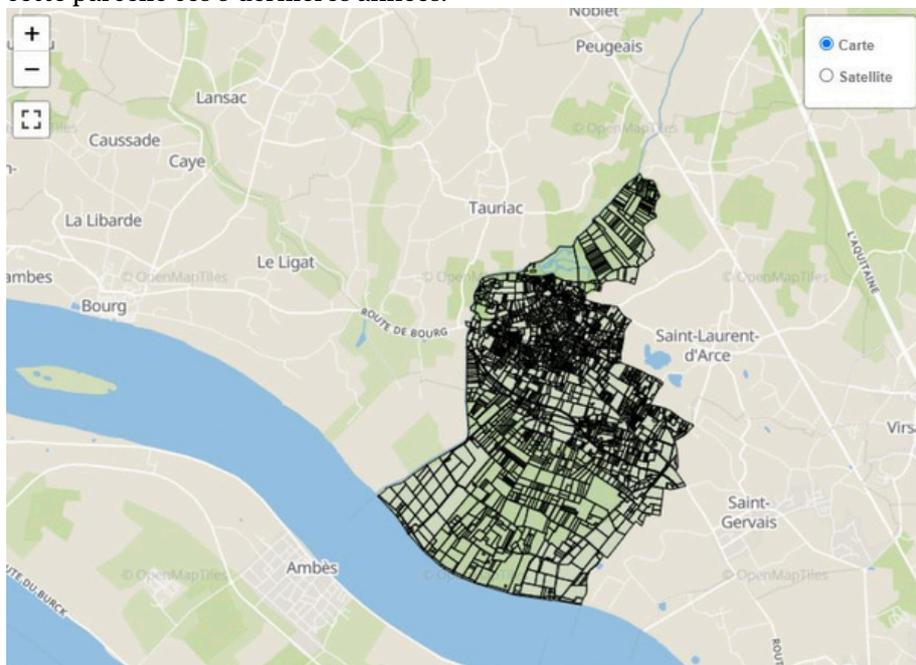
SERVICE URBANISME CARTE INTERACTIVE DU CADASTRE

Vous trouverez sur le site de la commune la carte interactive du cadastre qui permet d'avoir des informations sur des questions d'urbanisme. A l'aide de cette carte, les administrés peuvent accomplir des formalités complémentaires à celles généralement proposées par la mairie, à savoir l'obtention de plans cadastraux, l'émission de demandes d'extraits de cadastre aux Services des Impôts compétents dans la commune, la consultation des études de risques (inondations, sismiques, chimiques, etc), ou encore la consultation de la généalogie et de l'historique d'une parcelle.

Cliquer sur une parcelle pour obtenir plus d'options :

- Connaître la superficie, la date de mise à jour de la parcelle, les coordonnées géographiques, le numéro de section, le numéro de plan et le préfixe de la parcelle
- Télécharger un extrait de plan de la parcelle sélectionnée (comme sur cadastre.gouv.fr)
- Soumettre une demande de relevé de propriété (cette demande sera envoyée directement en mairie et au service des impôts)
- Connaître la liste des permis de construire déposés pour cette parcelle ces 5 dernières années

Connaître la liste des demandes de valeurs foncières (montant de la vente des biens immobiliers ou des terres agricoles) pour cette parcelle ces 5 dernières années.



SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Allez dans “Ma Mairie” “Service Urbanisme”
“Carte Interactive du cadastre”
www.prignacetmarcamps.fr





BROYEUSE À VÉGÉTAUX

La municipalité a fait l'acquisition d'une broyeuse à végétaux. Cette machine permet d'entretenir la commune et évite les allers/venues à la déchetterie. Les déchets produits permettent de réduire le volume de végétaux et de faire des copeaux, du compost et du paillage. Les copeaux produits sont à disposition des administrés qui le souhaitent (en face du local technique).

SITE DU MORON

Mise en place de la nouvelle clôture au site naturel du Moron



DECHARGE SAUVAGE

Nous déplorons une fois de plus des dépôts sauvages sur la commune : dans les palus de Prignac et près du cimetière de Prignac. Constat, ramassage et dépôt à la déchetterie de Saint Gervais par les services techniques de la mairie... Du temps perdu et une pollution inacceptable...





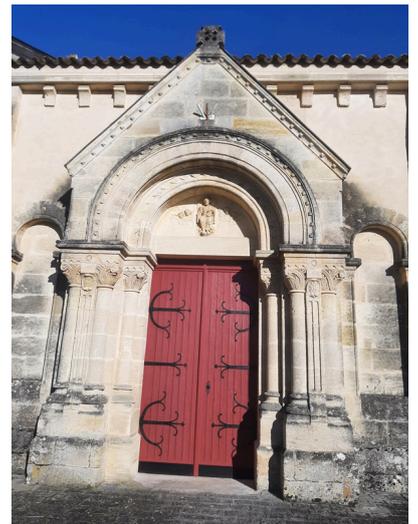
GROUPE SCOLAIRE

Future salle de motricité de l'école maternelle



EGLISE SAINT MICHEL DE MARCAMPS

Mise en conformité des portes de l'église Saint Michel de Marcamps avec modification du système d'ouverture et rénovation pour un accueil du public.





La « MUTUELLE GIRONDINE » est née...

C'est une nouvelle facette de l'action du Département pour assurer la promotion de la santé et faciliter l'accès aux soins.

Constatant que de nombreux Girondines et Girondins ne disposent pas d'une complémentaire Santé, le Département a travaillé avec un acteur de l'Economie Sociale et Solidaire – MUTAMI – pour faire naître cette « Mutuelle Girondine » proposant des types de garanties adaptés à des tarifs plus facilement accessibles.

L'alerte a été donnée par la Caisse primaire d'assurance maladie : de 11 à 14% des Girondines et Girondins ne disposent pas de Protection Sociale Complémentaire (ce qu'on appelle improprement la « mutuelle »).

Très concrètement, cela veut dire qu'une bonne part d'entre eux n'auraient pas les moyens de se faire soigner correctement en cas de problème de santé grave.

En partenariat avec un acteur de l'Economie sociale et solidaire, le Département a donc décidé de s'impliquer dans la création d'une offre spécifiquement dédiée avec des tarifs plus facilement accessibles.

L'appel à partenariat lancé par le Département a été remporté par la mutuelle MUTAMI, un acteur de l'Economie sociale et solidaire très engagé depuis 60 ans dans la promotion de la santé.

C'est ainsi qu'est née la « Mutuelle Girondine », prolongeant les nombreuses actions du Département pour préserver ce droit fondamental de l'accès aux soins.

Que propose la Mutuelle Girondine ?

Le partenariat avec le Département a permis de maintenir des prix bas tout en offrant un bon niveau de protection qui tient compte de besoins spécifiques repérés chez les potentiels adhérents.

Ainsi, la Mutuelle Girondine garantit :

- ▶ pas d'augmentation de tarifs à partir de 70 ans
- ▶ pas de limite d'âge ni de questionnaire de santé
- ▶ pas de droit d'entrée ni de délai de carence
- ▶ un service d'assistance à la vie quotidienne
- ▶ un espace prévention en ligne.

Tous les résidents de la Gironde affiliés au régime de la Sécurité Sociale et à jour de leurs droits peuvent bénéficier de cette mutuelle.

Les prochaines permanences dans les Maisons du Département des Solidarités de Haute Gironde (PTS et MDSI).

- Le 12 mars à la MDS de Blaye sur RV au 09.77.425.425 (08h30-12h30 / 13h30 - 17h15)
- Le 26 mars au PTS de Saint-André de Cubzac sur RV au 09.77.425.425 (08h30-12h30 / 13h30 - 17h15)

Contact : 09.77.42.55.25 ou par mail à mutuellegirondine@mutami

Réunion
publique
d'information
sur la
**mutuelle
girondine**



gironde.fr/
mutuelle-girondine
☎ 09 77 42 55 25



Que propose La mutuelle girondine ?



Tarifs négociés
pas d'augmentation à partir de 70 ans



Pas de droit d'entrée
ni délais de carence



Sans limite d'âge
ni questionnaire de santé



gironde.fr/
mutuelle-girondine
☎ 09 77 42 55 25





Crédit photo : Marie Balthazar



Crédit photo : Marie Balthazar

FOCUS

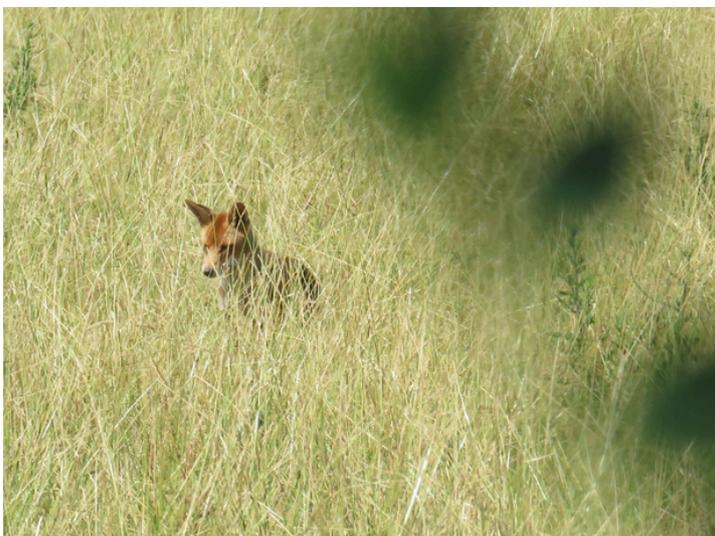
Nous tenons à remercier Madame Marie BALTHAZAR et son mari Henri pour le partage de belles photos de notre village.

Ces passionnées de nature nous envoient régulièrement des photographies avec Henri en éclaireur à la jumelle et Marie sur le déclencheur.

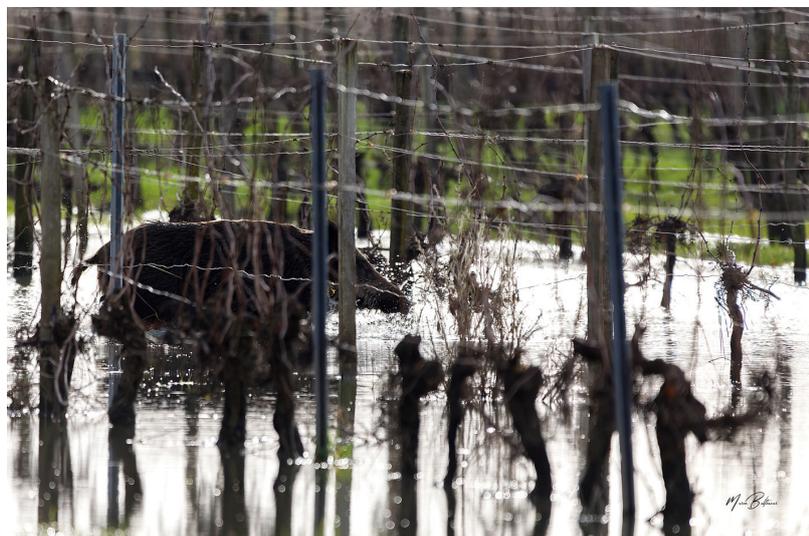
Ce duo amateur a l'œil aiguisé et privilégie les prises en mouvement avec une prédilection pour la photographie animalière de près comme de loin. Ils nous offrent de très belles captures de la faune et de la flore particulièrement riches dans les palus de Prignac et Marcamps. Ce territoire encore sauvage car préservé de l'urbanisation regorgent de surprises pour celui qui sait attendre et observer. La nature reste ici maître et permet ainsi aux animaux de trouver un terrain de jeu favorable à leur développement. Nids de cigognes, Elanion blanc, pie grièche, chevreuils, renard, inondations des marais, lavoirs de Nolly...

Vous trouverez sur le site internet de la commune un échantillon de leurs escapades champêtres (www.prignacetmarcamps.fr : rubrique photothèque).

Si vous avez le regard à l'écoute ou simplement l'envie de faire partager vos photos coups de cœur et insolites des richesses de notre village, n'hésitez pas! Nous les diffuserons sur le site Internet de la commune.



Crédit photo : Marie Balthazar



Crédit photo : Marie Balthazar



Voeux du Maire et Conseil Municipal

Le samedi 11 janvier 2025, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont invité la population pour les traditionnels vœux de la nouvelle année.

Le bilan 2024

Le 1er édile a fait un tour d'horizon de l'année 2024.

Les travaux pour la réhabilitation du groupe scolaire ont démarré à l'automne 2024. Le processus est enfin enclenché pour le bien être et l'avenir des enfants, enseignants et parents. Le Maire a tenu à remercier l'ensemble des personnes qui a travaillé sur le projet en particulier le Maître d'œuvre et Madame La Sous-Préfète pour son investissement dans certaines démarches et l'obtention de subventions.

Les portes de l'église Saint Michel de Marcamps ont été mises en conformité pour ainsi accueillir des manifestations et le public en "ce lieu magique. Ayant subi les outrages du temps, la toiture nécessite cependant une réfection partielle. Le lavoir de Nolly fait peau neuve avec une toiture et les murs extérieurs rénovés. Enfin les fenêtres de la salle des mariages ont été changées. Il faut maintenant envisager le remplacement du chauffage dans la dite salle. La salle des fêtes a vu son plafond abaissé pour une meilleure isolation thermique. Reste à effectuer les peintures extérieures et intérieures.

Monsieur Berard signale l'abandon de l'entretien des digues dont les dommages causés aux habitants, agriculteurs et viticulteurs risquent d'être lourds de conséquences. Après Le Syndicat du Bassin Versant du Moron, la CDC du Grand Cubzaguais puis l'Etat, les compétences reviendrait finalement à la CDC. Le Maire compte bien suivre attentivement ce dossier. La GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) est une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) par les lois de décentralisation.

S'agissant des déchets inertes dans les carrières, Le Maire avait deux pistes pour leur enlèvement. Malheureusement, celles-ci n'ont pu aboutir : la Mairie de Biganos était intéressée pour s'en servir de pare-feux mais la distance des deux communes est un frein. Suite aux travaux effectués par RTE pour la ligne France/ Espagne/ Portugal, l'entreprise Fayat avait effectuée des prélèvements mais le produit sorti (une fois trié) ne correspond qu'à hauteur de 30 % de matière récupérées par rapport au calibre souhaité pour combler les routes. Si toutefois une opportunité se présentait, Monsieur Le Maire s'en saisira. Affaire à suivre.

Budget 2025

Concernant 2025, une enveloppe devra être prévue pour l'éclairage public non conforme. La subvention (Fond vert) perçue ne couvre pas l'ensemble des travaux et Monsieur Le Maire ne souhaite pas surendetter la commune. Il souhaite que ces travaux soit auto-financés.

Mise au point

Francis Berard a profité de ce moment pour revenir sur "l'actualité de notre commune" et clarifier certains points. Les habitants de Prignac et Marcamps ont appris par voie de presse la démission d'une partie du conseil municipal. "Aujourd'hui, je n'ai aucune confirmation des démissions annoncées dans le journal." a-t-il précisé. Concernant les propos tenus par certains démissionnaires, Monsieur Le Maire a fait un droit de réponse dans le journal Haute Gironde.

Il a par ailleurs déploré et regretté les propos et rumeurs à son encontre durant son absence de maire empêché pour des raisons de santé. Sa famille, ses proches et lui-même ont été affectés par certains comportements qui ont manqué de dignité. Quel que soit son statut de personne publique, la vie privée de chacun mérite le respect.

Enfin, son discours s'est conclu par des remerciements à l'ensemble de son personnel dans les différents services pour le bon fonctionnement de la commune : services péri scolaire, technique, mairie, bibliothèque.

A la fin de son allocution, le 1er magistrat a invité les convives à partager la galette des rois.

“LIVRES EN CITADELLE” à L'ÉCOLE de PRIGNAC ET MARCAMPES



L'école de notre village a eu le plaisir d'accueillir des auteur(e)s dans le cadre de “Livres en Citadelle” organisé à Blaye durant le mois de décembre.

Dana MONCEAU, autrice et éditrice est venue rencontrer la classe des CE2 -CM1. Elle a présenté aux enfants son album “la surprise” qui est une reprise de “la langue d'ÉSOPE”, auteur grec antique de fables dont s'inspira le célèbre Jean de La Fontaine. Cette fable nous raconte que “la langue est la meilleure et la pire des choses” selon l'usage que l'on en fait. Cette citation pourrait aisément s'appliquer de nos jours... Il s'agit d'une histoire universelle : le pouvoir des mots et la capacité à trouver les mots justes avec les autres. Les langues sont faites pour échanger mais de préférence à bon escient.

Dana a également présenter un album “cherche et trouve : ouvre bien les yeux” sur un thème qui lui est cher : la préservation de la nature et des animaux. Son intervention s'est terminée sur la lecture d'un kamishibaï. Son objectif est d'initier les enfants à la réflexion et à l'esprit critique à travers les livres.

Ce fut au tour de Anne TERRAL de visiter les classes maternelles et les CP/GS qui l'attendaient avec impatience.

En réponse à un de ces albums intitulé “ce livre est-il heureux que tu le lises”, les enfants ont réalisé deux albums : “nos doudous MS” et “le livre des questions” avec pour interrogation : “Anne TERRAL sera-t-elle heureuse de lire ce livre?”. Les enfants ont présenté leur livre où ils répondent à différentes questions : “pourquoi on aime nos doudous, est-ce que on les perd parfois” avec en plus de la photo de chaque doudou, une illustration de chacun d'entre eux dessinée par chaque enfant. Un beau cadeau et une belle surprise pour Anne.

“De quoi a-t-on besoin pour faire un livre, une histoire?” A cette question de l'autrice, les enfants ont répondu : “des feutres et de l'imagination!”

La séance s'est terminée par la lecture de l'album “Tortue” qui aborde le thème des émotions. Chaque personnage de l'histoire a une émotion suite au départ de la tortue : colère, tristesse, flottement, déni... mais le temps, l'amitié et la joie permettent d'atténuer la peine de l'être perdu.

... / ...





TIOL, de son vrai nom basque PANTXIKA, est autrice, illustratrice. Elle a partagé sa passion des livres avec les classes de CE1/ CE2 et CP. Son album “Docteur Antton” raconte comment ne pas s’ennuyer grâce à l’imagination et à la création et “quand on joue, on imagine ce que l’on veut”. Les enfants avaient beaucoup de questions à lui poser : “ Comment faites-vous pour imaginer des livres, des histoires ?”; “Qu’est ce qui t’inspire?”; “Est-ce que tu fais des livres pour le plaisir? “ etc. TIOL essaie de se mettre à la place de l’autre pour mieux le comprendre. Elle écrit des livres avec ses enfants, au calme, en marchant et en étant proche de la nature. Elle écoute les autres, sa famille, de la musique et s’inspire de films et de livres d’autrefois. Tout cela crée en elle des envies et ainsi des histoires, “des petits films dans sa tête” qu’elle consigne sur un carnet.

A son tour, TIOL a posé la question “A quoi ça sert un livre?”. Les réponses sont multiples : imaginer, faire rire, réfléchir, apprendre à lire, rêver, se détendre, voyager, pleurer, faire preuve de courage, créer des émotions ... Il faut faire preuve d’imagination et c’est là “qu’une boîte de conserve se transforme en chapeau ou un meuble tiroir en four...”

Encore de belles rencontres et des moments précieux pour les enfants.

R.P

Visite du Père Noël à l'école de Prignac et Marcamps



Retour sur l'expo photos à Saint Michel!

Les clichés réalisés durant le concours photos organisé cet été sur la commune par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine, ont été présentés lors d'une exposition à l'église Saint Michel !

C'est le 26 octobre dernier que la remise des prix a eu lieu dans cet espace culturel si emblématique de la commune !

Ce fut l'occasion de rouvrir cet édifice, fermé depuis près de 9 ans! Une grande émotion que de voir ce lieu vivre à nouveau !

Le public était au rendez-vous pour féliciter les lauréats :

Catégorie enfant :

1er prix : Noah Garriga

2nd prix : Touane Dubourdiou

3ème prix : Noah Dubourdiou

Catégorie adulte :

1er prix : Marie Balthazar

2ème prix : Catherine Gimenez

3ème prix : Paula Derou

Jolie première qui, nous l'espérons, augurera de nouvelles manifestations à l'église Saint Michel en 2025 !

L'équipe de L'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Prignac et Marcamps

<https://patrimoineprignacmarcamps.wpnet.fr/>



"Mes chers administrés,

N'ayant pas pu être présent à la réouverture de l'église Saint Michel, je voudrais remercier le président de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine, Marc Martinez, pour l'exposition qui a permis de faire revivre ce lieu magnifique, rendant ainsi possible l'organisation de nouvelles manifestations.

Bien à vous."

Le Maire



Associations



Quelques nouvelles du tennis



Le samedi 15 février, le club a organisé un repas à la salle des fêtes.

Une soixantaine d'adultes et une dizaine d'enfants ont participé à ce repas festif et soirée dansante. Au menu, toasts variés et punch, rôti de bœuf au sel et gratin dauphinois, salade, fromage et tarte aux pommes.

Quelques résultats des championnats d'hiver par équipe :

2 équipes Hommes finissent 1^o mais avec le set average, ils terminent 2^o et 3^o de leur poule. Une autre équipe Homme est allée jusqu'aux phases finales et s'est inclinée en ¼ de finale.

L'équipe Dames finit 2^e de la poule en gagnant 4 rencontres sur .

Le tournoi interne démarre bientôt avec 29 participants toutes catégories confondues et se terminera au mois de juin.

Le tournoi de Printemps ouvert à tous aura lieu à Prignac. Il se déroulera du 10 Mai au 31 Mai 2025. N'hésitez pas à passer au club de tennis pour assister aux matchs.

Bravo à tous les joueurs et à tous les bénévoles qui font vivre le club.



FOOTBALL DE TABLE

Le club de football de table Aquitaine (Prignac et Marcamps) organisait le weekend du 8 et 9 février son deuxième tournoi.

Une forte participation (30 joueurs) venus de toute la France (Issy-les-Moulineaux, Champs sur marne, Saint Etienne, Saint Symphorien sur coise, Puylaurens, Guebwiller, Montpellier,) a vu s'affronter les compétiteurs tout le weekend.

Le tournoi du samedi a vu la victoire de David Leroy (Puylaurens) sur Axel Donval (Issy-les-Moulineaux) sur le score de 5/3.

En consolante Aymeric Pouffet bat Nicolas Morier (tous les deux de Prignac) sur le score de 1/0

Après un excellent repas (merci "l'Entrepotes" de Marsas), la compétition reprend le dimanche avec un nouveau tournoi tout aussi disputé mais qui verra au final les deux même joueurs en finale.

Axel Donval ne prendra pas sa revanche et s'inclinera de nouveau au tir au but devant un David Leroy étincelant tout au long du weekend.

En consolante encore un joueur de Prignac, Didier Lede qui bat Laurent Ausset sur le score de 1/0

Notons en demi finale les bonnes prestations de la joueuse de Champs sur marne Audrey herbault (deuxième joueuse au classement mondial), Axel Modeste de Issy-les-Moulineaux, Quentin Ausset de Champs sur marne et Lionel Abecassis de Montpellier qui reviennent a la compétition.

Merci à tous les participants et à l'année prochaine.

CLUB DU 3ème PRINTEMPS

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée Générale a eu lieu le 16 janvier avec la reconduction du bureau à savoir :

Mme CHAUVIN Jeanine : Présidente

Mme BARDEAU Rose Marie : secrétaire

Mme GOLIET Jeanine : Trésorière

L'assemblée s'est poursuivie avec un repas où 27 personnes étaient réunies accompagné d'une tombola. Monsieur le Maire a assisté à cette journée et nous a encouragés à poursuivre les actions du club dans le même esprit de convivialité, de gentillesse et de bon entente.

REPAS DE NOËL

Le repas de Noël du club a eu lieu le 19 décembre dans la salle des fêtes avec la participation de 40 personnes. Le traiteur "Réveil des Papilles" nous a régalés, accompagné par notre chanteur préféré qui nous a invités à la danse. Une tombola a également permis d'animer cette journée. Les convives étaient ravis de partager ce moment chaleureux de convivialité.



Monsieur Le Maire, Mme Rose Marie Bardeau: secrétaire, Mesdames Raymonde Bristout: doyenne du club, Jeanine Chauvin : Présidente, Jeanine Goliet : Trésorière



Judi 22 mai 2025 à la Salle des Aînés

Ouvert à tous

Accueil de la Société BELANIA / Conférence Santé, Bien-être et Confort / Agir pour préserver votre capital santé

Qui sommes-nous?

Notre société est leader sur le marché des dispositifs médicaux visant à réduire la prise de médicaments. Actifs sur le secteur de la santé auprès des seniors depuis 20 ans, nous venons à la rencontre des personnes lors de conférences santé gratuites et sans obligation d'achat.

Nos différents dispositifs médicaux

L'utilisation des dispositifs médicaux permet de réduire considérablement la prise de médicaments : action anti-inflammatoire, action antalgique, réparation des tissus

Déroulement de la journée:

9 h 30 : accueil des participants : thé, café 06.20.54.57.83, jus de fruits, gâteau offert

10 h 00 : conférence santé: présentation de nos dispositifs médicaux sans obligation d'achat

12 h 00 : grand apéritif catalan offert: buffet campagnard avec dégustation de spécialités de nos régions et sangria de fruits frais. **Repas traiteur complet offert**

14 h 30 : super loto de 12 parties : 12 paniers gourmands à remporter

Renseignements et informations : Madame Jeanine Chauvin : 06.20.54.57.83



A MEDITER

JOSEFO

“Josefo, un coq au talent musical, se perchait chaque matin au sommet de la montagne pour interpréter sa mélodie, accompagné de son équipement musical. De loin, les habitants du village pouvaient entendre ce coq chanteur. Mais pour beaucoup, cette situation devenait insupportable, et ils manifestaient leur mécontentement.

“Ce coq nous épuise”, répétaient inlassablement certains voisins. Pourtant, malgré les plaintes, Josefo poursuivait son rituel inébranlable : il gravissait la montagne chaque jour pour offrir son chant.

Un matin, excédés par le vacarme quotidien, les villageois décidèrent d’agir. ils se réunirent pour trouver une solution. Certains suggérèrent : “Préparons une soupe!”

Et tous acquiescèrent. Ce qu’ils ignoraient, c’était que Josefo, caché entre des bottes de paille, écoutait leur complot. Sans perdre une minute, il rassembla ses affaires et s’en alla vers une contrée lointaine, bien décidé à ne jamais revenir.

Le lendemain, les habitants furent surpris par le silence inhabituel. Le chant de Josefo leur manquait. ils le cherchèrent partout, mais en vain. Beaucoup se réjouirent, croyant enfin s’être débarrassés de ce coq qu’ils trouvaient si agaçant.

Cependant, les jours passèrent et une étrange transformation s’opéra. Le mécanicien, qui se réveillait toujours tôt grâce à la mélodie de Josefo, se mit à arriver en retard à l’atelier. La voisine, elle aussi, peinait à débiter sa journée. Peu à peu, tout le village réalisa à quel point le chant de Josefo rythmait leur quotidien. ils se mirent à regretter son absence, reconnaissant enfin sa valeur.

Ils partirent à sa recherche, mais Josefo était déjà très loin. Son chant mélodieux ne résonnait plus sur la montagne. Alors, les villageois comprirent une leçon essentielle : on ne mesure souvent la valeur de ce que l’on a qu’une fois qu’on l’a perdu. Ce que l’on méprise aujourd’hui pourrait bien être indispensable demain.”

Emmanuel Emilio Montero

A MEDITER

LES LANGUES D’ESOPE

Ésope, était un esclave phrygien (la Phrygie est actuellement la Turquie) bossu, bègue et boiteux. On estime qu’il vécut au VIIème ou au VIème siècle avant Jésus-Christ. Il reste dans l’Histoire comme l’inventeur de la légendaire fable d’ésope en tant que genre littéraire et voici pourquoi:

Le maître d’Ésope, un certain Xanthos, lui demande d’aller acheter, pour un banquet, la meilleure des nourritures et rien d’autre pour ravir ses convives.

Ésope ne ramène que des langues qu’il cuisina à toutes les sauces: entrée, plat, dessert,... des langues, toujours des langues, rien que des langues ! Les invités au début se régalaient puis sont vite dégoûtés.

Xanthos, très agacé par la situation, convoque son esclave pour le faire fouetter et le corriger de son impertinence ! Ses hôtes, étonnés par le contenu de ce repas inhabituel, lui demandent d’interroger Ésope pour comprendre son choix. Xanthos lui demande :

- Ésope, mais pourquoi n’as tu acheté que ça ?

- Mais Maître, la langue, la parole, est la meilleure des choses. C’est le lien de la vie civile, la clef des sciences ! Avec elle on instruit, on persuade, on règne dans les assemblées...

Xanthos, étonné par la réponse et encouragé par ses amis lui dit alors :

- Eh bien achète moi pour demain la pire des choses, je veux de la variété et les mêmes invités seront là.

Le lendemain, Ésope achète encore des langues et se justifie en expliquant que la langue peut aussi être la pire des choses, la mère de tous les débats, la nourrice des procès, la source des guerres, de la calomnie et du mensonge. C’est ainsi qu’est née la fameuse fable de la langue d’Ésope.



Manifestations

LECTURES POUR LES TOUT-PETITS

La bibliothèque municipale propose des moments de lectures pour les tout-petits.

Ces moments privilégiés ont pour but l'éveil à la lecture orale par le biais de différents supports : albums, livres à toucher, raconte tapis, kamishibaï, comptines... Il s'agit d'offrir un moment de plaisir et de partage à travers des histoires. Ces temps de rencontre permettent de découvrir, d'explorer et de voyager à travers des univers multiples.

La lecture à voix haute stimule la curiosité et l'imagination des enfants tout en favorisant les interactions. Ces activités s'adressent aux enfants âgés de 0 à 3 ans, en priorité accueillis par des assistantes maternelles à domicile. Les enfants gardés par les familles sont également les bienvenus.

Elles ont lieu **le vendredi matin de 10 h 30 à 11 h 30** à raison de 1 à 2 séances par mois à la petite salle des fêtes (salle du 3ème printemps) et sont animées par le responsable de la bibliothèque, Raoul Poissonneau.

Pour le confort de tous et la bonne marche de l'activité, le nombre de participants est limité.

L'entrée est gratuite et sur inscription.

Alors si l'envie de partager des moments tendres et ludiques vous animent, n'hésitez pas !!!

Prochaine Séance

Vendredi 28 mars à 10 h 30

Salle du 3ème Printemps

Renseignements et inscriptions

05.57.68.20.69 / 05.57.68.44.44

bibliotheque@prignacmarcamps.fr

N'hésitez pas à partager autour de vous et au delà



ATELIERS D'ECRITURE

MERCREDI 23 AVRIL

Slam/poésie, mon écriture à moi !

à partir de 14 ans - de 14 h à 19 h

Eglise Saint Michel de Prignac et Marcamps

Intervenants :

David Allain et Mathilde Maumont,
auteurs et comédiens du spectacle.

Gratuit sur réservation à

bibliotheque@prignacmarcamps.fr ou 05.57.68.44.44

de 14 h à 16 h : Atelier d'écriture

L'objectif de cet atelier est de laisser libre cours à son imagination et de laisser courir la plume sur la feuille blanche, sans avoir peur du vide.

A partir de contraintes simples qui vont stimuler l'imagination, nous allons oser écrire des vers !

Certains les appellent "poésie" quand on les lit pour soi, d'autres les appellent "slam" dès qu'il va s'agir de les dire à voix haute, ça peut même devenir une "chanson" si on y met une mélodie !

Quelque soit le nom, c'est le plaisir d'écrire et de partager des mots et des idées.

16 h : pause goûter offerte par la bibliothèque

16 h 30 - 18 h : travail d'interprétation des textes écrits

**18 h 30 : restitution devant les amis et verre de l'amitié
offert par la municipalité**

Tout le programme lié au spectacle en suivant le lien :

<https://www.compagnie-imagine.org/index.php?>

[option=com_content&view=article&id=90&catid=9&Itemid=596](https://www.compagnie-imagine.org/index.php?option=com_content&view=article&id=90&catid=9&Itemid=596)

Intervenante :
Mathilde Maumont
Cie Imagine

*Trouver les mots justes,
les mots qui nous racontent...
S'amuser à les assembler, les mélanger,
les dire, les déguster,
les mettre dans l'ordre qui nous plaît !!*

Mercredi 23 avril de 14 h à 19 h
Eglise Saint Michel - Prignac et Marcamps
ATELIER D'ECRITURE
Slam /poésie : mon écriture à moi !
à partir de 14 ans - Gratuit sur réservation :
bibliotheque@prignacmarcamps.fr ou au 05 57 68 44 44

THÉ DANSANT DU 17 MARS 2025

L'association Thé Dansant Prignac et Marcamps vous invite à une après-midi Thé Dansant le **lundi 17 mars 2025, de 14h à 18h30, à la salle des fêtes** de Prignac et Marcamps.

Que vous soyez danseur aguerri ou simple amateur de musique et de convivialité, cet événement est fait pour vous ! Venez profiter d'un après-midi rythmé par des musiques entraînantes, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Au programme

- Une piste de danse animée par DJ Alejandro.
- Une sélection musicale variée : valse, tango, paso doble, madison et bien d'autres.
- Une pause gourmande avec thé, café et douceurs pour se détendre entre deux danses.

Entrée 12 euros (boisson et collation offertes).

Nous vous attendons nombreux pour danser et passer un agréable moment ensemble !

Renseignements et réservations au 06 59 20 14 31

Thé Dansant
à Prignac et Marcamps (33710)
De 14h00 à 18h30
à la salle des fêtes communale
85 Avenue des côtes de Bourg

Entrée: 12€
avec une collation
et un verre offert

Renseignements et
Réservations au
06 59 20 14 31

Animé par
DJ ALEJANDRO

lundi 17 mars
• 2025 •

LE GARDON MARCAMPOIS

INFO

06.17.60.53.06

MANIFESTATIONS 2025

Site naturel du Moron - Prignac et Marcamps

* Ouverture de la truite : Samedi 8 Mars

* Laché de truites (100kg) : Samedi 8 Février
Tarif adulte 15€ - Tarif 10/18 ans 8€

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 2 Mars à 10h
Mairie de Prignac et Marcamps

* Laché de truites (150kg) : Samedi 5 Avril
Tarif adulte 15€ - Tarif 10/18 ans 8€

Concours carnassiers : 17 Mai 9h-12h / 13h30-16h00
25€/pêcheur - repas compris (grillade)

* Enduro carpes : 29 Mai au 1 Juin - 4 cannes / équipe
Tarif : 100€ par équipe de 2 / Tombola
Lot pour toutes les équipes

* Vide-grenier : Dimanche 6 Juillet
au site du Moron / Tombola
Tarif : 2,50€ le mètre linéaire
avec minimum longueur de véhicule

* Vide-grenier : Dimanche 7 Septembre
Parking Mairie de Prignac / Tombola
Tarif : 2,50€ le mètre linéaire
avec minimum longueur de véhicule

Contacts

Président - *Jérémy* : 06 23 21 36 01
Poissons Blancs - *Josy* : 06 84 95 52 08
Carnassiers - *Patrick* : 06 80 33 63 51
Carpes - *Jérémy* : 06 23 21 36 01

MERCI DE RESPECTER LES POSTES DE PÊCHE ET VOTRE ENVIRONNEMENT



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE LIRE, ELIRE 2025



Des animations, une sélection de livres et ton vote à la clé !
Tu as entre 6 et 106 ans, participe à l'aventure Lire Élire !

Cette animation se déroulera d'avril à octobre 2025

15 pépites choisies par des bibliothécaires de Gironde

Lire, élire est une animation citoyenne qui convie les jeunes et moins jeunes lecteurs à prendre le chemin des urnes pour élire leurs meilleures lectures au sein des sélections proposées.

Spectacle offert par Biblio-gironde

Lis et vote pour ton livre préféré dans une ou plusieurs sélections (3 livres par sélection).

L'objectif de ce projet est double : culturel et citoyen :

Développer le goût de la lecture chez les jeunes et favoriser le développement de leur esprit critique en les invitant à élire les meilleures lectures tout en les impliquant dans une démarche citoyenne.

Tous le monde peut participer à ce projet à condition d'être inscrits à la bibliothèque

(inscription gratuite sans engagement, bulletin d'inscription disponible à la bibliothèque).



Inscription du 18 mars au 16 avril
(50 inscriptions maximum)



Bibliothèque Municipale

112 bis avenue des côtes de bourg 05.57.68.20.69

bibliotheque@prignacetmarcamps.fr

Mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi de 17 h à 19 h

Inscription gratuite

Prochaine parution : JUIN 2025